

FICHE D'INSCRIPTION ALSH

VILLE DE
VALENCE

SMA du 03 août au 21 août inclus

Ce service est exclusivement réservé aux parents qui travaillent sur présentation d'un justificatif d'emploi précisant les dates et heures de travail

Numéro allocataire CAF (obligatoire)

Afin de prévoir l'encadrement nécessaire pour cette période de vacances scolaires, nous vous demandons de bien vouloir inscrire votre enfant en cochant clairement les créneaux demandés dans les tableaux ci-dessous.

Toute réservation entraînera une facturation. Pour annuler une inscription, les parents doivent obligatoirement en informer la MPT et faire la demande par écrit sous 7 jours à : celluledappuimpt@mairie-valence.fr

En cas d'absence, les inscriptions ne seront pas facturées à condition de transmettre sous 7 jours un des justificatifs suivants : certificat médical, certificat de l'employeur en cas de changement de planning de travail, justificatif de changement de situation (rupture de contrat....).

NOM (de l'enfant) : Prénom (de l'enfant) :

Adresse :

Date de naissance : Numéro de Téléphone Mail

Groupe : Maternelle (3 – 5 ans) Élémentaire (6 – 10 ans) Passerelle (11 – 14 ans)

Régime alimentaire : Standard Végétarien Panier repas (PAI)

Votre enfant présente-t-il des allergies alimentaires : Oui non Si oui, l'enfant doit disposer d'un PAI validé par le médecin allergologue, à demander à la MPT.

J'autorise le personnel de la Ville de Valence à photographier/filmer mon enfant et à utiliser les photos ou vidéos dans le cadre des activités extrascolaires : Oui Non

Seulement pour l'accueil des 11-14 ans : J'autorise mon enfant à quitter seul l'accueil collectif de mineurs : Oui Non

	Garderie Matin 7h30-8h30	Journée complète	Que le matin	Que les après-midi	Garderie Soir 17h30- 18h30
Lundi 03 août					
Mardi 04 août					
Mercredi 05 août					
Jeudi 06 août					
Vendredi 07 août					
Lundi 10 août					
Mardi 11 août					
Mercredi 12 août					
Jeudi 13 août					
Vendredi 14 août					

FICHE D'INSCRIPTION ALSH

VILLE DE
VALENCE

SMA du 03 août au 21 août inclus

Ce service est exclusivement réservé aux parents qui travaillent sur présentation d'un justificatif d'emploi précisant les dates et heures de travail

Numéro allocataire CAF (obligatoire)

	Garderie Matin 7h30-8h30	Journée complète	Que le matin	Que les après-midi	Garderie Soir 17h30-18h30
Lundi 17 août					
Mardi 18 août					
Mercredi 19 août					
Jeudi 20 août					
Vendredi 21 août					

VALENCE, le

Nom, prénom et signature du responsable légal de l'enfant